

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

**Consultation publique sur le développement durable
de la production porcine au Québec**

Mémoire présenté par le

LE CONSEIL DES VIANDES DU CANADA, SECTION QUÉBEC

Le Conseil des Viandes du Canada, section Québec

Membre de la Table filière porcine, formée en 1990 à l'initiative du MAPAQ, le Conseil des Viandes du Canada, section Québec (CVCQ), est la section québécoise du Conseil des Viandes du Canada, une association professionnelle nationale des abattoirs et transformateurs de viande sous inspection fédérale.

Le Conseil des Viandes du Canada représente 95 % de l'industrie de la viande rouge canadienne, soit 94 % des porcs abattus sous inspection fédérale. Au Québec, on estime que le porc constitue 80 % des activités de transformation de viande rouge.

L'industrie de la viande rouge est la troisième plus grande créatrice d'emplois au Canada dans le secteur manufacturier, avec près de 40 000 salariés.

La section québécoise du Conseil des Viandes du Canada est composée de 23 entreprises membres réguliers et 38 entreprises membres associés.

Parmi les membres réguliers, nous comptons neuf abattoirs de porcs, deux abattoirs de bœufs, un abattoir d'agneaux et de moutons et 11 centres de transformation.

Parmi les membres associés, nous comptons des entreprises d'emballage, d'entreposage, d'équarrissage, d'équipement, des entreprises se consacrant à l'exportation, à la fourniture d'ingrédients, aux produits et services sanitaires, ainsi que des entreprises conseils et financières.

Rappelons que, selon Statistique Canada, l'industrie porcine emploie au Québec plus de 8 318 personnes pour une masse salariale totale de 215 millions de dollars.

Les profits liés à la transformation du porc ont atteint plus de deux milliards et demi de dollars en 2001.

La quasi-totalité des 7,3 millions de porcs abattus annuellement au Québec le sont par des entreprises membres du Conseil des viandes du Canada, section Québec, dont Olymel, Les Salaisons Brochu, Viandes du Breton, ATRAHAN *Transformation*, Aliments ASTA (1982), Viandes Kamouraska, Les Aliments Lucyporc et Agromex.

Le développement durable

On sait que le Québec exporte plus de la moitié de sa production de viande porcine. En 2000, ce pourcentage s'élevait à 56 % de la production annuelle, pour une valeur de 651,5 millions de dollars canadiens, soit 22 % des exportations agricoles totales du Québec.

Ce haut niveau d'exportation n'est pas le fruit du hasard. Depuis plusieurs années déjà, le porc du Québec se distingue sur les marchés internationaux par sa haute qualité, que les

acheteurs internationaux attribuent autant à sa valeur nutritive et gustative qu'à la valeur de l'animal lui-même et à la qualité de son élevage et de son alimentation.

C'est dire à quel point la qualité de notre produit porcin est, pour nous du CVCQ, un avantage concurrentiel réel que nous devons maintenir et, idéalement, accroître si nous voulons prospérer sur l'échiquier alimentaire mondial.

Nous sommes persuadés, pour notre part, que nos succès en exportations de toutes sortes sont essentiels pour assurer à nos concitoyens une balance commerciale favorable qui leur permettra de continuer de jouir d'une alimentation variée tout au long de l'année.

Nous sommes fort conscients que plusieurs opposants à l'industrialisation du secteur agroalimentaire dénoncent justement cette volonté de prospérité par le biais de l'exportation. « Vous polluez ici pour exporter ailleurs », lancent les plus virulents d'entre eux, négligeant de rappeler les efforts de plus en plus fructueux de nos producteurs pour réduire les effets négatifs de leurs activités et leur volonté ferme d'y parvenir sans pour autant sacrifier la vitalité de l'agriculture québécoise.

Le mythe de l'autosuffisance - alimentaire ou autre - que plusieurs de ces opposants évoquent pour justifier un retour à la production artisanale, ne résiste pas à la réalité. Le prix véritable de ces tentations rétrogrades est l'érosion, à moyen et à long terme, d'une économie nationale et partant, du pouvoir d'achat des consommateurs, de leur capacité de se payer la variété de produits alimentaires de qualité qu'ils réclament désormais.

Nous croyons, tout au contraire de ce mythe, que nous sommes collectivement, en tant que Québécois et en tant qu'humanité tout entière, condamnés à réussir... et à développer l'ensemble des ressources de notre planète de façon durable.

Nous croyons tout autant que cette réussite passe par une gestion de plus en plus efficace et efficiente de notre développement.

La mondialisation, avant d'être un débat socio-économique, est d'abord et avant tout une réalité démographique incontournable.

Nous sommes de plus en plus nombreux sur notre petite planète. Et plus notre nombre s'accroît, plus nous sommes confrontés les uns aux autres, à nos différences, à nos divergences. Plus nous sommes conscients de cette nouvelle proximité, plus nous pouvons nous sentir bousculés par ces cultures, ces réalités autres... et déchirés par des disparités économiques et sociales de plus en plus inacceptables.

Le développement durable, dans ce contexte, dépasse largement les discours habituels pour toucher aux fondements mêmes de la survie de l'humanité.

À l'échelle québécoise, nous devons nous rendre compte que seule notre prospérité économique peut garantir, à long terme, notre liberté d'agir et de choisir. Comme le signalait tout récemment M. Adrian Severin, président de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation

pour la sécurité et la coopération en Europe : « La prospérité et la liberté sont intimement liées. La prospérité sans la liberté est en vain; la liberté sans la prospérité est en péril. »

Ne mettons pas en péril la prospérité, toute nouvelle et fragile, de nos exportations agroalimentaires par un manque de perspective globale d'une industrie aussi complexe et fondamentale pour toute société qu'est le secteur de la production et de la transformation agroalimentaires.

Comprenons que cette prospérité même passe par sa durabilité, et, par conséquent, très concrètement et très directement, par le développement durable de l'ensemble de nos industries agroalimentaires, l'industrie porcine y compris.

Cette course internationale à la qualité touche, et touchera de plus en plus, tous les aspects de la production, de la transformation et de la distribution de nos produits. Plusieurs de nos membres garantissent déjà à leurs clients nationaux et internationaux la traçabilité de leurs produits et sont en mesure de garantir également l'innocuité et la salubrité de leurs élevages.

La prochaine étape logique sera donc inévitablement, selon nous, de pouvoir prouver à nos clients et consommateurs, que la qualité de vie même de nos porcs, de leur naissance à l'abattage, est optimale et que l'environnement dans lequel s'accomplit cet élevage est également protégé de façon optimale.

C'est donc à l'unanimité que les membres du CVCQ appuient et endossent la volonté de développement durable de la production porcine exprimée par le gouvernement du Québec.

Il va sans dire que cet appui nécessite d'être explicité plus avant, de façon à contribuer pleinement à la réflexion en cours. Force nous est de constater, en effet, que tout au long des audiences publiques, nous avons constaté des divergences de vue élaborées à partir de visions fort différentes de la réalité agroalimentaire du Québec.

Nous aimerions donc, par le biais de ce mémoire, partager notre propre vision d'intégrateurs, de transformateurs et d'exportateurs de la production porcine, en espérant que cet échange nous permette, collectivement, de contribuer au mieux-être agroalimentaire constant de nos concitoyens autant qu'au développement durable des secteurs industriels qui s'y consacrent.

De l'importance des exportations sur notre alimentation

L'urbanisation accélérée de nos sociétés nord-américaines depuis les cinquante dernières années n'est certainement pas étrangère à l'émergence de visions parfois diamétralement opposées de la réalité agroalimentaire, visions qui se sont exprimées, pour ne pas dire affrontées, à de multiples occasions lors des deux premières phases des audiences.

Alors que jusqu'au début des années 1900 l'agriculture employait plus de 80 % de notre population, aujourd'hui, selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, ce n'est plus que 3 %

des Canadiens qui sont directement engagés dans l'exploitation agricole. Mais attention, ce pourcentage grimpe à 15 % quand nous englobons l'ensemble du secteur agroalimentaire.

« Grâce à notre agriculture extensive et efficace, nous soulignait cet organisme dans un document intitulé, *La santé de l'eau, Vers une agriculture durable au Canada*, les aliments sont abondants et leur coût représente environ 14 % du revenu disponible d'un Canadien moyen, ce qui en fait les meilleurs et les moins coûteux au monde. De plus, environ 43 % de notre production agricole est exportée, contribuant ainsi largement à la balance commerciale internationale positive du Canada. »

Alors que près de la moitié des efforts de nos arrière-grands-parents étaient consacrés à remplir quotidiennement leur assiette des produits du terroir et, à de rares occasions, de quelques fruits importés, le Canadien moyen ne consacre plus qu'un peu plus d'un dixième de ses revenus pour s'offrir non seulement les produits d'ici mais également - et ce, tout au long de l'année - des produits transformés, des fruits et des légumes qui lui parviennent de partout à travers le monde. Voilà l'énorme progression que nous a permis le passage d'une agriculture artisanale à une industrie agroalimentaire dynamique qui, par ses succès sur les marchés nationaux et internationaux, permet justement aux consommatrices et aux consommateurs canadiens de remplir leur panier de provisions de produits frais et variés, 12 mois par année et pour une fraction du prix que devaient déboursier leurs parents et leurs grands-parents.

Seule une balance commerciale favorable peut permettre à l'ensemble de nos concitoyens une telle diversité à coût si abordable. Ceci est une réalité incontournable : nous devons exporter autant, et idéalement davantage, que nous importons... Sinon, nous nous acheminons vite non seulement vers des déficits budgétaires importants mais aussi, vers une dépendance malsaine envers les pays exportateurs et, peut-être plus grave encore, vers la perte complète des connaissances et des expertises qui nous ont permis de nous tailler une place enviable sur les marchés internationaux.

L'industrialisation de la production n'est pas un choix mais une nécessité

N'hésitons pas à le répéter, l'image idyllique que se font certains d'un retour à des milliers de petites fermes familiales prétendant répondre seules aux besoins alimentaires des Québécoises et des Québécois ne résiste pas à la réalité. L'industrialisation de nos diverses productions agroalimentaires et l'amélioration constante de nos façons de faire, incluant notre gestion optimale de l'environnement, représentent, nous en sommes persuadés, la seule voie possible pour assurer la prospérité et la saine alimentation de notre société québécoise d'aujourd'hui et de demain.

Cela ne signifie pas que nous, du CVCQ, considérons la disparition de la « petite ferme familiale » comme inévitable ou pire, que nous souhaitons cette disparition. Au contraire, nous croyons fermement que ces entreprises font partie de nos valeurs profondes et qu'elles peuvent continuer de se mériter une place enviable dans nos marchés.

Les membres du CVCQ qui pratiquent l'intégration des activités de production et de transformation vous le confirmeront : le meilleur partenaire de leurs entreprises demeure la

petite entreprise familiale qui a fait de la production sa mission première et qui peut y concentrer l'ensemble de ses efforts et de ses compétences.

Par ailleurs, nous sommes tout aussi persuadés que la petite entreprise, familiale ou pas, qui désire produire et offrir aux marchés locaux et internationaux des produits spécialisés haut de gamme a également sa place et devrait également être encouragée par nos gouvernements. Mais nous devons être conscients que cette entreprise sera restreinte à des marchés de niche, étant donné le très haut niveau de spécificité qu'elle devra atteindre et les coûts de production élevés qui s'y rattacheront. En fait, la rareté même de plusieurs de ces produits «exclusifs» est garante de leur succès auprès de ces marchés de niche.

Le marché de l'alimentation grand public, lui, comporte d'autres exigences de quantité, de disponibilité et de sécurité d'approvisionnement.

Que nous le souhaitions ou pas, nous devons continuer de lutter sur les marchés internationaux pour nous y tailler une place enviable. Et cette lutte est quotidienne sur la grande bourse mondiale des produits agroalimentaires. Rien n'y est jamais acquis. Toute victoire y est temporaire et fragile. Nous n'avons qu'à penser à l'épisode de la vache folle, en Europe, pour nous le rappeler.

Il ne suffit plus, pour un producteur exportateur, de pouvoir répondre aux besoins de distributeurs internationaux de plus en plus importants et, partant, de moins en moins nombreux. Il faut désormais, et de plus en plus, faire la preuve hors de tout doute que le produit qu'on leur offre répond aux critères les plus avancés de qualité.

Au fait, la qualité top niveau que certaines petites entreprises de pointe peuvent offrir aujourd'hui à leurs clients privilégiés et prêts à en payer le prix - par exemple, certains produits certifiés 100% « biologiques et écologiques » - deviendra, nous en sommes persuadés, la norme internationale de demain dès qu'un grand producteur aura trouvé, à force de R&D, la façon d'offrir le même produit mais, une fois encore, en quantité suffisante et à prix concurrentiel.

Déjà, les critères de qualité dictés par nos marchés internationaux couvrent plus que l'innocuité, la salubrité ou la fraîcheur de nos produits. Ils s'adressent aussi, et de plus en plus, à la traçabilité du produit porcin, ses caractéristiques génétiques, ses atouts visuels, olfactifs et gustatifs, ses conditions d'élevage et d'alimentation, tout autant qu'à son bien-être à la ferme d'élevage et aux conditions d'abattage.

C'est dire que nous ne sommes donc pas en faveur du développement durable de l'industrie porcine pour cette seule raison qu'il est essentiel de protéger notre environnement et l'avenir de nos enfants. Nous y souscrivons avec enthousiasme et détermination par intérêt corporatif même : la qualité de notre gestion environnementale tout entière deviendra bientôt un atout indispensable de compétitivité et de succès sur les marchés internationaux, où nous nous devons, encore une fois, d'exceller.

Tout arrêt ou ralentissement de croissance mettra en péril le développement durable de l'industrie

Il nous semble essentiel, toutefois, de souligner que tout arrêt prolongé du développement de notre production porcine aura des effets néfastes non seulement sur nos économies régionales mais aussi sur la balance commerciale tout entière du Québec et partant, sur sa capacité éventuelle de financer la mise en place d'une gestion optimale et durable des activités agroalimentaires sur l'environnement.

Plusieurs intervenants du secteur vous l'ont déjà affirmé : le porc québécois jouit actuellement d'une excellente réputation sur les marchés mondiaux. Mais la compétition est vive et nous devons constamment lutter pour conserver cette longueur d'avance en produisant, en transformant et en mettant en marché un porc de qualité sans cesse supérieure à celle de nos compétiteurs et dont la disponibilité just in time est garantie.

Nos membres ont beau, comme le soulignait l'un d'entre eux, développer « une maîtrise et un contrôle complets de chaque étape de production, d'abattage et de transformation » de leur produit, ils doivent également être en mesure de garantir à leurs clients nationaux et internationaux un approvisionnement stable de leur produit et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des distributeurs, et ce, au prix fixé par le marché américain, sur lequel nous n'avons aucun contrôle.

Si la haute qualité de nos produits nous a garanti un certain leadership jusqu'à ce jour et que nous avons réussi à répondre en quantité tout autant qu'en qualité à la demande des marchés internationaux, nous devons être très conscients que le moindre ralentissement de nos progrès ou pire encore, de notre production, permettrait au géant américain, et à nos autres grands compétiteurs, canadiens ou étrangers, de nous supplanter.

Or, ces compétiteurs nous talonnent de près. Il suffit, pour s'en persuader, de prendre connaissance des nouvelles normes de production et de distribution dont s'est doté tout récemment le Danemark, (cf Food Safety and Pig Production in Denmark, sept. 2002) ou encore, de constater l'émergence aux États-Unis de VRAIES méga-porcheres, capables d'héberger quelques dizaines de milliers de truies, pour se convaincre de la fragilité de nos succès actuels.

Ces effets macroéconomiques ne seraient pas le seul résultat d'un ralentissement de notre développement.

Nous devons aussi être très conscients que tout arrêt de croissance de notre production porcine entraînerait, à très court terme, une décroissance parallèle de nos activités de transformation. Sachant que nous sommes déjà en situation de surcapacité d'abattage, il devient clair que cette décroissance se traduirait rapidement par le ralentissement des activités régionales d'abattage et de transformation, et partant, par la perte possible des emplois qui y sont reliés.

Comme le signalaient les auteurs d'une monographie de l'industrie porcine au Québec publiée en juin 1998, « les abattoirs québécois font face à une sous-utilisation de leurs installations, ce qui affecte leur rentabilité. En comparaison avec les grands abattoirs américains, qui fonctionnaient à près de 95 % de leur capacité, le secteur de l'abattage québécois exploitait seulement 85 % de sa capacité en 1993. Cette sous-utilisation des équipements augmente les

coûts de production et rend difficile l'atteinte d'économies d'échelle permettant une meilleure compétitivité. »

La situation ne s'est pas vraiment améliorée depuis 1993. Et l'émergence des méga-entreprises américaines a provoqué à son tour une concentration du nombre d'abattoirs et l'émergence de quatre principaux abattoirs qui, à eux seuls, se partagent près de la moitié du marché américain. Le même phénomène de concentration de nos petits abattoirs pourrait se produire au Québec.

Nos entreprises québécoises d'abattage ou de transformation comptent, fort souvent, parmi les principaux employeurs de leur région. On ne s'en rend peut-être pas compte dans les grands centres urbains mais la fermeture, ou même le ralentissement des activités d'une seule de ces entreprises, aurait un impact majeur et immédiat sur l'ensemble de sa région.

Protection de l'environnement, développement durable et compétitivité

Nous souscrivons entièrement à la démonstration faite lors de la première partie des audiences par l'économiste principal de la Coopérative fédérée de Québec quant aux effets des réglementations sur la compétitivité d'un pays.

Nous souhaitons ardemment que de telles réglementations, absolument nécessaires pour garantir le développement durable de l'industrie porcine, soient élaborées en collaboration étroite avec tous les acteurs de l'industrie, du producteur à l'abattoir au transformateur et à l'exportateur, de façon, encore une fois, à ne pas amoindrir ou ralentir l'efficacité actuelle de la filière porcine québécoise.

Nous devons comprendre, collectivement, l'importance du rôle de l'exportation, qui permet à nos petites entreprises non exportatrices de bénéficier de conditions du marché domestique acceptables, conditions dont elles ne jouiraient plus si nous étions forcés de réduire nos exportations pour se concentrer sur le marché local.

Nous devons aussi accepter que ce n'est pas en changeant la donne au Québec que nous allons stopper pour autant les autres provinces canadiennes, et encore moins les États-Unis, dans leur volonté de croissance. Le Québec est actuellement le principal exportateur canadien de produits porcins mais la compétition est forte et nous courons le risque d'être rapidement remplacés sur les marchés internationaux si, pour une raison ou pour une autre, nous n'arrivions plus à répondre aux besoins dictés par la demande croissante de volume des réseaux de distribution.

Répétons-le, l'équation de la balance commerciale est simple : si nous voulons des produits importés de qualité dans notre assiette, nous devons pouvoir exporter tout autant de produits de qualité vers les marchés internationaux.

Nos producteurs porcins québécois doivent continuer leur poursuite de gains d'efficacité tout en améliorant leur performance environnementale.

Nos entreprises d'abattage doivent, elles aussi, se concerter pour améliorer leur performance et aider ainsi à accroître la compétitivité de l'ensemble de notre industrie.

Et nous devons enfin, collectivement, attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée que le défi du développement durable intéresse et qui comprend l'importance primordiale de nos activités agroalimentaires pour l'avenir du Québec.

De tels défis ne peuvent être relevés sans la concertation de l'ensemble des Québécoises et des Québécois qui, une fois conscients des enjeux et des défis qui nous interpellent collectivement, pourront décider, avec nous, des meilleurs façons d'assurer notre avenir.

Nous souhaitons donc vivement que, tous ensemble, nous mettions de côté les attitudes de confrontation qui ne font qu'attiser les tensions pour nous concentrer sur des solutions viables, éclairées et réalistes qui nous permettent de gérer de mieux en mieux notre écosystème et notre modèle québécois de production, de transformation et de mise en marché, tout en répondant aux besoins de notre population.

Nous considérons enfin que le gouvernement du Québec, par le biais de ses ministères, a un rôle essentiel à jouer dans cette sensibilisation de la société québécoise à ses propres choix, en termes de qualité, de diversité et de bas prix de ses produits agroalimentaires.

Le développement durable, une quête de la qualité sous tous ses aspects

Force nous a été de constater, tout au long des audiences, que notre quête de solution de développement durable doit passer, tout d'abord, par l'établissement d'un consensus sur le vocabulaire et les expressions mêmes que nous utilisons pour définir notre industrie.

La première de ces expressions sur lesquelles nous devons nous entendre est, très certainement, celle du développement durable.

La Food & Agriculture Organisation (FAO) nous a déjà largement communiqué une définition de la finalité de ce « développement durable » avec laquelle nous sommes relativement à l'aise. La voici :

« Le développement durable de l'agriculture doit préserver la terre, l'eau et les ressources végétales et animales, ne pas dégrader l'environnement, et être techniquement approprié, économiquement viable et socialement acceptable. »

Le CVCQ est d'avis qu'une telle définition peut être viable en autant qu'on en définisse les paramètres avec précision.

La viabilité économique est, somme toute, assez facile à déterminer vu qu'elle peut se mesurer à l'aide de calculs rigoureux et vérifiables. Il en est tout autrement de l'expression « socialement acceptable » qui, elle, peut varier sensiblement d'un individu ou d'un groupe d'intérêt à un autre et qui fait appel à des caractéristiques difficilement quantifiables.

L'acceptabilité sociale est d'ailleurs, quant à nous, à la base même de la problématique de bon voisinage entre le monde agricole et le monde non agricole, que cette classe de citoyens non agricoles habite une ville, un village, un lieu de villégiature ou de retraite.

Pour nous, le bon voisinage passe à la fois par le respect des réalités et des besoins de chacun et par la sauvegarde de l'intérêt de la collectivité.

Il va sans dire que l'urbanisation de notre société, ces dernières décennies, a eu pour effet pervers d'accroître le niveau de méconnaissance mutuelle entre la ville et la campagne. Et il est évident que cette méconnaissance rend plus difficile le respect de l'autre.

Pour rétablir l'équilibre, il est essentiel que nous, de la ville ou de la campagne, nous rappelions que nous formons ensemble un tout indissociable : la société québécoise. Et que les intérêts de cette collectivité québécoise priment sur les intérêts de collectivités beaucoup plus restreintes.

Ne pas reconnaître cette nécessité, c'est mettre en péril la base même de l'organisation sociale, en permettant à chaque petit groupe de pression ou d'intérêt de revendiquer pour soi la primauté de ses droits au détriment des autres, peu importe leur nombre.

L'acceptabilité sociale, oui, mais de la société tout entière

L'ensemble des intervenants oeuvrant dans l'industrie de la production et de la transformation porcines ont insisté à maintes reprises, lors des audiences du BAPE, sur l'absolue nécessité, pour le mieux-être de l'économie et de l'alimentation de tous les Québécois, de poursuivre le développement dynamique de notre industrie, et ce, dans les meilleurs délais.

Une des façons certaines de stopper ce développement serait de permettre à chaque collectivité locale, ou même régionale, de définir elle-même ce qui est, ou ce qui n'est pas, socialement acceptable.

Les normes d'acceptabilité sociale, tout comme celles de viabilité économique, doivent donc être déterminées de façon provinciale et constituer un tout logique et cohérent qui nous permette, collectivement, d'en évaluer l'efficacité continue. Cela est pour nous une condition sine qua none du développement durable.

L'acceptabilité sociale et les odeurs

Le problème des odeurs est très certainement l'irritant principal auquel nous devons trouver une solution définitive si nous voulons accroître l'acceptabilité sociale de la production porcine. Ceci dit, et de nombreux experts en témoignent, l'évaluation olfactive est très subjective. Certains prétendent même que l'intolérance à l'odeur de purin décroît avec l'usage. Chose certaine, il va de soi que le problème de l'odeur est lié de façon intrinsèque au problème relativement récent de la cohabitation urbano-rurale et qu'il s'inscrit donc dans une dynamique temporelle et, par conséquent - du moins souhaitons-le vivement - temporaire.

Nous croyons que la technologie a certainement un rôle majeur à jouer dans la mise en place de solutions à court et à moyen termes et souhaitons que le gouvernement encourage l'industrie, par le biais d'incitatifs économiques ou fiscaux, à intensifier ses efforts de R&D pour accélérer la solution de ce problème.

Nous du CVCQ souhaitons qu'une approche multiple de solution soit appliquée à très court terme, avec une aide gouvernementale appropriée. Cette approche multiple alliant, par exemple, la plantation d'arbres, l'installation de filtres naturels, l'utilisation obligatoire de rampes basses d'épandage, l'alimentation, le calendrier d'épandage et les zones tampons, améliorerait énormément la situation et faciliterait certainement le bon voisinage.

L'eau, notre première ressource première

Le CVCQ accorde également son appui à une politique de l'eau qui garantisse la qualité et l'abondance de cette première de nos ressources premières et considère que la protection de l'eau douce constitue une composante essentielle du développement durable.

Dans cet esprit, nous encourageons le gouvernement à soutenir les producteurs, activement et concrètement, de façon à améliorer notre gestion directe de la ressource eau et à s'assurer que l'ensemble de nos autres activités liées à la production n'ait aucun impact négatif, à court ou à long terme.

Le CCVQ tient toutefois à souligner les efforts déjà consentis par les producteurs agricoles, efforts qui ne sont certainement étrangers à la baisse constante du pourcentage de phosphore dans nos cours d'eau, enregistrée ces dernières années.

Le traitement des lisiers

Dans le même esprit, nous sommes d'avis que le traitement des lisiers représente une solution d'avenir pour l'enrichissement de nos sols et encourageons le gouvernement à appuyer l'ensemble des efforts visant à raffiner les technologies développées pour solutionner ce problème en s'attaquant à tous les aspects de l'élevage des porcs, de la génétique à l'épandage final, en passant par la nutrition, l'organisation des élevages, et le traitement même du lisier.

L'industrialisation de la production porcine, fermes familiales et méga-porcheries

Les méga-porcheries existent mais ce n'est pas au Québec que nous les trouvons. C'est un peu plus au sud qu'elles prolifèrent. Au Colorado, par exemple, on a construit tout récemment un complexe de production d'une superficie de 2,5 milles carrés capable d'héberger à l'année plus de 25 000 truies. Et le Chili compte déjà quelques méga-porcheries de 8 000 truies et plus.

Sans reprendre ici le portrait fort complet de la production porcine québécoise que nous a tracé la Fédération des Producteurs de Porc du Québec, nous tenons à rappeler que le modèle québécois est fort différent et encourage même la spécificité québécoise.

Réponse directe aux besoins exprimés par le public pour une qualité et une diversité de produits sans cesse plus grandes, l'industrialisation de notre production porcine s'est faite en respectant naturellement cette spécificité québécoise.

Ainsi, l'intégration, dénoncée par certains comme une menace, s'avère en réalité un facteur important de protection et même de création de fermes familiales, à qui elle garantit, moyennant le respect de critères de qualité et de productivité, un chiffre d'affaires stable.

Plusieurs fermes familiales, transmises de père en fils, se développent donc désormais en intégration et sont reconnues et appréciées pour leur haut niveau de responsabilisation et pour le dynamisme que ces producteurs apportent au secteur. D'ailleurs, s'il n'y avait pas eu d'intégration au Québec, si nous n'avions pas organisé de façon plus systémique la production, l'abattage et la distribution de nos produits porcins, nous n'aurions jamais pu croître au rythme que nous avons connu. Et notre manque de dynamisme, notre absence de croissance auraient eu pour conséquence d'accélérer plus encore la disparition de nos fermes familiales.

L'aide financière gouvernementale

La survie même de l'industrie porcine québécoise est liée à sa compétitivité et il va sans dire que les exigences de plus en plus grandes de nos membres face à la qualité tous azimuts de la production porcine exercent des pressions financières importantes sur nos producteurs, aux prises avec des coûts de production à la hausse et un prix international du porc sur lequel ils n'ont aucun contrôle et qui, comme on le sait, est à la baisse depuis plusieurs mois.

C'est dire comme l'aide financière gouvernementale est essentielle, à ce moment historique de notre développement, un développement qui ne sera certes pas durable si nos décideurs hésitent à y investir sensiblement davantage qu'ils l'ont fait dans le passé.

La preuve a été déposée au BAPE que les subventions actuelles à la production porcine sont non seulement quantifiables mais de beaucoup inférieures à celles dont jouissent un grand nombre de nos compétiteurs internationaux. Or, l'économie québécoise tire de ces subventions un « retour sur investissement » très intéressant, comme nous l'a démontré devant les commissaires du BAPE l'économiste principal de la Coopérative fédérée de Québec.

Nous souhaitons donc que cette aide financière gouvernementale fasse, elle aussi, l'objet d'un développement durable et rationnel qui nous permette de développer de façon tout aussi durable l'expertise de qualité mondiale de nos entreprises les plus performantes.

L'industrialisation de la production porcine : la clé de notre avenir

L'industrialisation de la production porcine, en plus de contribuer de façon importante au développement et à la vitalité économique des régions, poursuit un objectif clair : produire et distribuer un porc de meilleure qualité à meilleur coût et ainsi contribuer à doter le Québec d'une balance commerciale positive.

Comme nous le mentionnions plus haut, cette notion de meilleure qualité passera, de façon incontournable et à très moyen terme, par une garantie internationale d'une nouvelle définition plus globale de l'écoconditionnalité qui touchera tous les aspects de la production, de l'abattage, de la transformation, de la surtransformation, de l'exportation et même, de la consommation de nos produits et du monde de la restauration.

Les secteurs d'activité post-production, indissociables de la production porcine en soi, exigeront d'elle une qualité de produit sans cesse plus grande et ce, autant au niveau de sa salubrité que de ses qualités sensorielles, gustatives, olfactives et même visuelles.

Dans ce même esprit, il nous semble que s'inquiéter de la taille des entreprises, comme plusieurs ont semblé vouloir le faire ces dernières semaines, et prendre position pour la petite, la moyenne ou la grande, n'est qu'une façon de détourner l'attention du vrai débat, qui est celui d'une gestion environnementale optimale.

Nos membres constituent la preuve même qu'une saine gestion environnementale n'a rien à voir avec la taille restreinte d'une entreprise, au contraire. Plus il y aura de producteurs autonomes, plus cela nécessitera de contrôle et de suivi et plus le respect des normes établies sera difficile à réaliser. Par contre, plus nous travaillerons de façon systémique, plus nous pourrons améliorer notre gestion du développement durable et harmonieux de notre industrie, et plus nous pourrons en certifier, aux yeux de l'ensemble de nos consommateurs, la très haute qualité.

Par ailleurs, il est grand temps que nous reconnaissons, au Québec, que la spécialisation de la production est un phénomène normal et désirable, issu, très souvent, d'une quête nécessaire d'efficacité et d'efficacités. Elle permet aussi la mise en place de modes de production sophistiqués, garants de qualité et de suivi. Et elle permet même le développement de ces petites entreprises dans nos marchés nationaux comme dans les marchés de niche d'ici et d'ailleurs.

Le choix de la coordination verticale tel que décrit par Mario Hébert, celui de l'intégration verticale et la croissance de la production qui se rattache à ces deux modèles, nous permettront de demeurer compétitifs sur les marchés nationaux et internationaux. Seul ce «développement durable concerté», englobant l'entreprise à propriété unique, la coopérative et l'organisation de type hybride (mi-privée; mi-coopérative), nous permettra :

- d'opérer dans des endroits conçus spécifiquement pour élever nos porcs dans des conditions optimales;
- d'avoir accès aux meilleures technologies disponibles, tant en termes d'alimentation, d'élevage, de gestion et d'épandage des lisiers;
- de spécialiser les divers métiers liés à l'ensemble de notre secteur d'activité;
- de se doter d'un pouvoir d'achat suffisant pour répondre à nos nouveaux besoins tant en termes d'immobilisation que d'intrants et d'instruments de mise en marché nationale et internationale;
- de faire face enfin, grâce à la qualité et aux qualités intrinsèques de notre porc québécois, à une compétition internationale féroce.

Les conséquences du maintien unilatéral du moratoire actuel auraient des effets aussi négatifs qu'injustes. Des effets négatifs si importants sur l'ensemble des entreprises oeuvrant en aval de la production porcine en soi, qu'à nos yeux, la conclusion s'impose d'elle-même : il faut lever le plus rapidement possible l'interdit actuel imposé aux producteurs porcins.

Ce qui n'exclut aucunement la réalisation rapide d'actions accomplies sous la direction nécessaires de l'État, pour accélérer la mise en place de solutions viables et durables de traitement et de valorisation des lisiers.

De façon plus globale, nous demandons donc au gouvernement, de prendre le leadership de la mise sur pied d'une Table de concertation de l'agroalimentaire québécois regroupant tous les groupes d'intérêt du secteur et dont le premier mandat sera de faire du développement durable de l'ensemble des activités agroalimentaires, en aval et en amont des activités d'élevage et de culture, une réalité tout aussi durable et souhaitable pour l'ensemble des Québécois.

Soyez assurés, madame la présidente, messieurs les commissaires, que nous, du Conseil Canadien des Viandes, section Québec, ferons tout en notre pouvoir pour contribuer au succès de cette belle et noble entreprise.

Références

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA, *La santé de l'eau, Vers une agriculture durable au Canada*, 2000, 185 pages

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DU QUÉBEC. Présentation de Mario Hébert, *Analyse économique du secteur porcin*, 6 novembre 2002, 17 pages

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Monographie de l'industrie porcine au Québec*, juin 1998, 48 pages

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. Présentation de Pascal Van Nieuwenhuysse portant sur la dynamique de développement économique d'une industrie : *Le cas de la filière porcine*, 23 octobre 2002.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, *Le Québec bioalimentaire en un coup d'œil, Portrait statistique*, édition 2001, 35 pages

TABLE FILIÈRE PORCINE DU QUÉBEC, *Plan stratégique 2001-2004*, mars 2001, 23 pages

WHEELOCK VERNER, FOSTER CHARLOTTE, Report commissioned by The Danish Bacon & Meat Council, *Food Safety and pig production in Denmark*, Rapport révisé en septembre 2000, 89 pages